

GUYADER TRAITEUR FRAIS rappelle **Terrines aux noix de Saint Jacques 840g – Terrines de saumon et ciboulette 840g – Terrines aux 3 poissons 840g – Terrines au chèvre, tomate et courgettes 840g – Délice de homard et Whisky 840g**



- Noms des modèles ou références concernés : **Terrines aux noix de Saint Jacques 840g – Terrines de saumon et ciboulette 840g – Terrines aux 3 poissons 840g – Terrines au chèvre, tomate et courgettes 840g – Délice de homard et Whisky 840g**
- Marque : Guyader
- GTIN 3276770010014 Lot 022192 Date limite de consommation 24/10/2022
GTIN 3276770010007 Lot 022192 Date limite de consommation 24/10/2022
GTIN 3276770010021 Lot 022192 Date limite de consommation 24/10/2022
GTIN 3276770010113 Lot 022193 Date limite de consommation 04/10/2022
GTIN 3276770250380 Lot 022193 Date limite de consommation 25/10/2022
- Conditionnements : barquette plastique 840g
- Date début/fin de commercialisation : du 13/07/2022 au 25/10/2022
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : FR 29 106 020 CE
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Voir détail dans liste des produits concernés (notamment Galec, Métro, ainsi que clients export Europe)

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Défaut d'étanchéité de l'emballage**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECORDS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 25 octobre 2022**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre